

BOURSES DE MILITANTISME 2020-2021

Le **Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQAR (SPPUQAR)** lance son programme de bourses de **militantisme 2020-2021**. Ces bourses, d'une valeur totale de **10 000 \$**, visent à reconnaître la participation active et soutenue des étudiants et des étudiantes à des organismes **syndicaux** ou **parasyndicaux**, des **associations communautaires**, **mouvements de femmes**, **groupes populaires**, **organismes de solidarité nationale et internationale**.

Deux bourses de 5 000 \$ sont accordées : la première sera versée au meilleur des candidats ou des candidates dont l'**expérience de militantisme** est d'une durée de **trois ans ou moins**, tandis que la deuxième sera versée au meilleur des candidats ou des candidates dont l'**expérience de militantisme** est d'une durée de **plus de trois ans**. Chacune des deux bourses peut être décernée en entier ou partagée également entre deux candidats ou candidates, d'une catégorie donnée, eu égard à la qualité des dossiers soumis dans cette catégorie. Le SPPUQAR se réserve le droit de ne pas octroyer la bourse dans une catégorie donnée s'il juge que les candidats ou les candidates de cette catégorie ne répondent pas aux critères d'admissibilité ou que la qualité des dossiers soumis n'est pas suffisante. Le SPPUQAR se réserve aussi le droit de n'octroyer aucune bourse s'il juge que les candidats ou les candidates ne répondent pas aux critères d'admissibilité ou que la qualité des dossiers soumis n'est pas suffisante.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ POUR POSER SA CANDIDATURE ET RECEVOIR LES VERSEMENTS DE LA BOURSE

Le concours est ouvert aux étudiants et aux étudiantes qui poursuivent leurs études à l'UQAR et :

1. qui sont inscrits ou inscrites à temps complet dans un programme de premier cycle et qui **auront complété 48 crédits dans ce programme** avant le début de l'année universitaire pour laquelle la bourse est décernée.
ou
2. qui sont inscrits ou inscrites dans un programme de deuxième ou de troisième cycle, **à l'exclusion des personnes occupant un emploi à temps plein**.

Lors des versements de la bourse, les étudiants et les étudiantes des 2^e et 3^e cycles, qui ont terminé leur scolarité et qui sont inscrits en recherche, doivent fournir une lettre de recommandation de leur directeur ou de leur directrice attestant **qu'ils sont actifs en recherche**.

De plus, le boursier ou la boursière devra **poursuivre des études à temps complet à l'UQAR pendant l'année universitaire pour laquelle la bourse est décernée**.

La candidature de ceux et celles qui ont déjà reçu une bourse du SPPUQAR est automatiquement rejetée.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Dans l'ordre, les critères de sélection sont les suivants :

1. **qualité du dossier de militantisme***;
2. **qualité du dossier universitaire**;
3. **qualité de la présentation écrite du dossier**.

* **Activités militantes** : toutes les activités non rémunérées qui ont pour objet le développement social ou socioculturel (au sein de groupes populaires, d'organismes humanitaires, d'organismes culturels, etc.) au sens large, que ce soit aux plans international, national, régional ou local. Sont notamment exclus les activités politiques partisans, les stages effectués dans le cadre d'une formation, les activités confessionnelles de même que les activités de nature plus proprement économiques ou commerciales.

CONTENU DU DOSSIER

Toute demande de bourse doit être faite sur des formulaires prévus à cette fin. Ces formulaires sont disponibles aux **bureaux du SPPUQAR (E-230)** du Campus de Rimouski, et au **Guichet étudiant du Campus de Lévis, bureau 1011**, ou encore par courriel : sppuqar@uqar.ca.

Le dossier doit comporter :

1. **Le dossier de militantisme du candidat ou de la candidate**
Le candidat ou la candidate doit expliquer en quoi l'organisme dans lequel il ou elle a milité génère du développement social et préciser les responsabilités qui ont été les siennes dans cet organisme. Dans la mesure du possible, il ou elle doit fournir des lettres de recommandation quant à ses activités ainsi que les coordonnées nécessaires à toute vérification éventuelle.
2. **Le dossier universitaire du candidat ou de la candidate**
Le candidat ou la candidate doit fournir un relevé de notes officiel et à jour de son dossier universitaire.
3. **Les formulaires**
Vous pouvez vous procurer les formulaires **aux bureaux du SPPUQAR (E-230) du Campus de Rimouski**, et au **Guichet étudiant du Campus de Lévis, bureau 1011**, ou encore **par courriel : sppuqar@uqar.ca**. Les formulaires doivent être remplis par le candidat ou la candidate et par le répondant ou la répondante du candidat ou de la candidate.

ÉCHÉANCIER

Les dossiers complets des candidats et des candidates devront parvenir **AUX BUREAUX DU SPPUQAR (E-230) DU CAMPUS DE RIMOUSKI, OU AU GUICHET ÉTUDIANT DU CAMPUS DE LÉVIS, BUREAU 1011, OU ENCORE PAR COURRIEL : SPPUQAR@UQAR.CA, AU PLUS TARD LE MARDI 31 MARS 2020, AVANT 16 H.**

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à contacter le SPPUQAR au 418-724-1467 ou par courriel : sppuqar@uqar.ca.